UNIVERSITÉ DE LA MÉDITERRANÉE
AIX-MARSEILLE II

Inserm

Institut national
de la santé et de la recherche médicale

2009 - 323 GG/RD

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE,
LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE LA MEDITERRANEE AIX MARSEILLE II,

vu le décret n°83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 19 mars 2009
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale - M. Syrota (André) ;

vu la décision n°2008-051
portant création de l'unité de recherche U 901 et nommant Monsieur Yezekiel BEN ARI directeur ;

D E C I D E N T

Article 1 : Monsieur Alfonso REPRESA est nommé directeur de l'unité U 901 à compter du 14 septembre 2009 en remplacement de Monsieur Yezekiel BEN ARI.

Article 2 : Le mandat de Monsieur Alfonso REPRESA s'achèvera le 31 décembre 2011.

Fait à Paris, le 20 août 2009

Le Président de l'Université
de la Méditerranée Aix Marseille II

Le Président de l'Université de la Méditerranée
Yvon BERLAND

UNIVERSITE DE LA MEDITERRANEE AIX MARSEILLE II

Le Président- directeur général
de l'Inserm